



## Utilisation des services offerts aux familles et obstacles à leur utilisation par les parents d'enfants de 0 à 5 ans. Réalités différentes selon que les parents sont dans un ménage à faible revenu et en emploi ou non.

LUCIE GINGRAS<sup>1</sup>

Institut de la statistique du Québec

### Introduction

Le rapport *Mieux connaître la parentalité au Québec* a mis en lumière des résultats tirés de l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015* (EQEPE) et a permis de documenter l'utilisation des services par les parents ayant des enfants de 0 à 5 ans, de même que les obstacles à leur utilisation. Ces données ont révélé que les comportements sont différents selon certaines caractéristiques des parents et des familles, notamment en fonction de la mesure de faible revenu du ménage et selon que les parents occupent un emploi ou non.

Ainsi, les parents vivant dans un ménage sous le seuil de faible revenu utilisent proportionnellement plus souvent certains types de services, par exemple les ateliers pour parents, les activités pour enfants de 0-5 ans – telles que les ateliers de préparation à l'école, de socialisation, etc. – et les comptoirs familiaux. Par ailleurs, si on regarde la situation des parents en emploi, qu'ils soient à faible revenu ou non, ces mêmes services sont généralement moins utilisés. Le portrait est également différent sur le plan des obstacles rencontrés par les parents pour l'utilisation de certains services : en proportion, ceux vivant sous le seuil de faible revenu sont, par exemple, plus susceptibles que les parents en emploi d'invoquer le coût, le manque d'information sur les services ou des difficultés à participer en raison de la distance.

Ainsi, on obtient des résultats opposés pour ces deux groupes de parents. On peut toutefois s'interroger pour savoir si, parmi le groupe de familles qui se situent sous le seuil de faible revenu, il existe des variations lorsqu'on tient compte de la situation d'emploi des parents. Cette question nous semblait importante à creuser puisque le travail joue un rôle important dans la vie familiale des parents, tant sur le plan de l'organisation que sur le plan financier.

Ce fascicule propose donc de vérifier, pour les familles vivant sous le seuil de faible revenu, si l'utilisation de services qui leur sont offerts, les besoins d'information sur différents services et les obstacles à l'utilisation de ces services se différencient selon la situation d'emploi des parents<sup>2</sup>.

### Portrait des parents vivant dans un ménage à faible revenu

Avant d'aborder les résultats sur l'utilisation des services et les obstacles à leur utilisation, nous présentons quelques caractéristiques des parents d'enfants de 0 à 5 ans selon la mesure de faible revenu (tableau 1). Signalons d'abord qu'environ le quart des parents ayant un enfant de ce groupe d'âge se trouvent dans un ménage à faible revenu (24 % ; donnée non présentée).

On note, entre autres, que près de la moitié des parents vivant dans un tel ménage sont nés à l'extérieur du Canada (49 %), alors que cette proportion est d'environ 17 % pour les ménages qui ne sont pas à faible revenu (« parents des autres ménages »).

En ce qui a trait à la scolarité, près de 4 parents sur 10 (39 %) se situant dans un ménage à faible revenu détiennent un diplôme de niveau universitaire, par rapport à 59 % de ceux des autres ménages. Toutefois, ils sont en plus forte proportion à avoir un diplôme de niveau secondaire (28 %) ou à être sans diplôme (12 %) que les parents des autres ménages (respectivement 15 % et 1,3 %). On constate donc qu'une bonne part des parents en situation de faible revenu sont tout de même très scolarisés.

Ces parents sont aussi proportionnellement plus nombreux à vivre en situation de monoparentalité (20 %) que les parents des autres ménages (4,5 %). Par ailleurs, ils sont plus enclins à se percevoir en moyenne ou en mauvaise santé (18 %) que les autres parents (10 %).

Ces chiffres mettent en relief l'existence d'une certaine hétérogénéité parmi les familles à faible revenu quant à leurs caractéristiques.

L'examen de la situation d'emploi des parents montre qu'elle est très différente selon que leur ménage est à faible revenu ou non (figure 1). Dans le premier groupe, le quart des parents (25 %) se trouvent dans une famille où aucun des deux parents (ou le parent seul) n'est en emploi, tandis que dans le second groupe cette situation ne touche qu'environ 2 % des parents. Ainsi, 75 %

1. L'auteure désire remercier Bertrand Perron et Nathalie Audet pour leur relecture et commentaires.

2. Pour plus de détails sur les variables et les indicateurs présentés dans cette publication, voir l'annexe 1.

Tableau 1

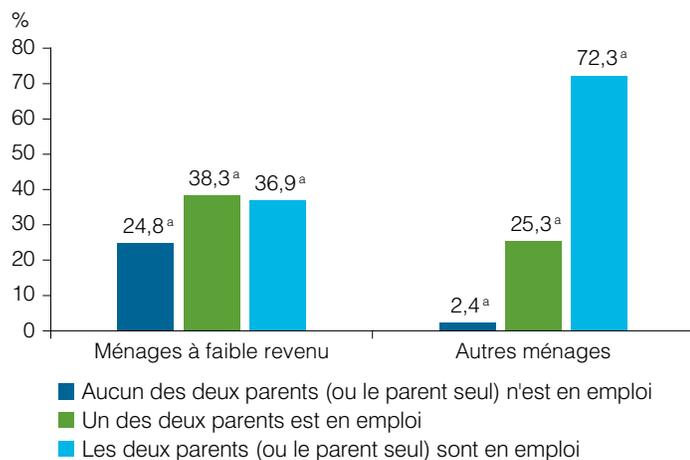
**Caractéristiques des parents et des familles selon qu'ils vivent dans un ménage à faible revenu ou non, parents d'enfants de 0 à 5 ans, Québec, 2015**

	Ménages à faible revenu	Autres ménages
	%	
<b>Lieu de naissance du parent répondant</b>		
Canada	51,2 <sup>a</sup>	83,1 <sup>a</sup>
À l'extérieur du Canada	48,8 <sup>a</sup>	16,9 <sup>a</sup>
<b>Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents ou le parent seul</b>		
Aucun diplôme	11,9 <sup>a</sup>	1,3 <sup>a</sup>
Diplôme de niveau secondaire	27,7 <sup>a</sup>	14,6 <sup>a</sup>
Diplôme de niveau collégial	21,2 <sup>a</sup>	25,3 <sup>a</sup>
Diplôme de niveau universitaire	25,9 <sup>a</sup>	37,1 <sup>a</sup>
Diplôme universitaire de cycle supérieur	13,3 <sup>a</sup>	21,7 <sup>a</sup>
<b>Perception de l'état de santé du parent répondant</b>		
Excellent/très bon	49,2 <sup>a</sup>	61,6 <sup>a</sup>
Bon	32,9 <sup>a</sup>	28,3 <sup>a</sup>
Moyen ou mauvais	17,9 <sup>a</sup>	10,1 <sup>a</sup>
<b>Structure familiale</b>		
Famille monoparentale	19,7 <sup>a</sup>	4,5 <sup>a</sup>
Famille biparentale	80,3 <sup>a</sup>	95,5 <sup>a</sup>
<b>Nombre total d'enfants dans la famille</b>		
Un enfant	63,5	64,0
Deux enfants	31,4	32,5
Trois enfants ou plus	5,0 <sup>a</sup>	3,5 <sup>a</sup>
<b>Zone de résidence</b>		
Zone urbaine	75,1 <sup>a</sup>	70,8 <sup>a</sup>
Zone semi-urbaine	9,3 <sup>a</sup>	11,8 <sup>a</sup>
Zone rurale	15,6 <sup>a</sup>	17,4 <sup>a</sup>

a : Pour une catégorie d'une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les ménages à faible revenu et les autres ménages, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

Figure 1

**Situation d'emploi des parents selon qu'ils vivent dans un ménage à faible revenu ou non, parents d'enfants de 0 à 5 ans, Québec, 2015**

a : Pour une catégorie donnée de la situation d'emploi, le même exposant exprime une différence significative entre les ménages à faible revenu et les autres ménages au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

des parents vivant dans un ménage à faible revenu se trouvent dans des familles où un parent (38 %) ou les deux parents (ou le parent seul) (37 %) sont en emploi, comparativement à 25 % et à 72 % des autres parents. On constate donc que dans la majorité des ménages défavorisés, au moins un des parents est sur le marché du travail.

Enfin, on remarque que chez les parents vivant dans un ménage à faible revenu, certaines caractéristiques présentées au tableau 1 varient selon la situation d'emploi (données non présentées). Par exemple, les parents sont plus susceptibles d'être nés au Canada lorsque les deux (ou le parent seul) sont en emploi, que lorsqu'aucun parent ou qu'un seul travaille. On note également une plus grande proportion de parents à n'avoir aucun diplôme lorsqu'aucun n'est en emploi que si au moins un des deux est en emploi.

Les sections suivantes décrivent l'utilisation des services offerts aux familles, les types d'obstacles rencontrés à l'utilisation de ces services et certains besoins en information des familles selon la mesure de faible revenu et selon la situation d'emploi des parents dans les familles à faible revenu.

## Utilisation des services offerts aux familles

Les services offerts aux familles ont été divisés en deux grandes catégories, parce qu'ils visent des objectifs différents. D'une part, il existe des services de soutien à la parentalité (ateliers, cours ou conférences pour parents; haltes-garderies ou haltes-répît; cuisines collectives; joujouthèques ou comptoirs familiaux; consultations individuelles, conjugales ou familiales) et, d'autre part, il y a des activités liées plus directement au développement de l'enfant (activités parents-enfants; activités sportives; autres activités pour enfants; fêtes communautaires ou sorties organisées pour les familles).

Pour chacune de ces deux catégories de services, nous examinerons d'abord leur utilisation selon que le ménage est à faible revenu ou non, puis, pour les familles qui le sont, en fonction de la situation d'emploi des parents.

## Les services de soutien à la parentalité

### Le type de services

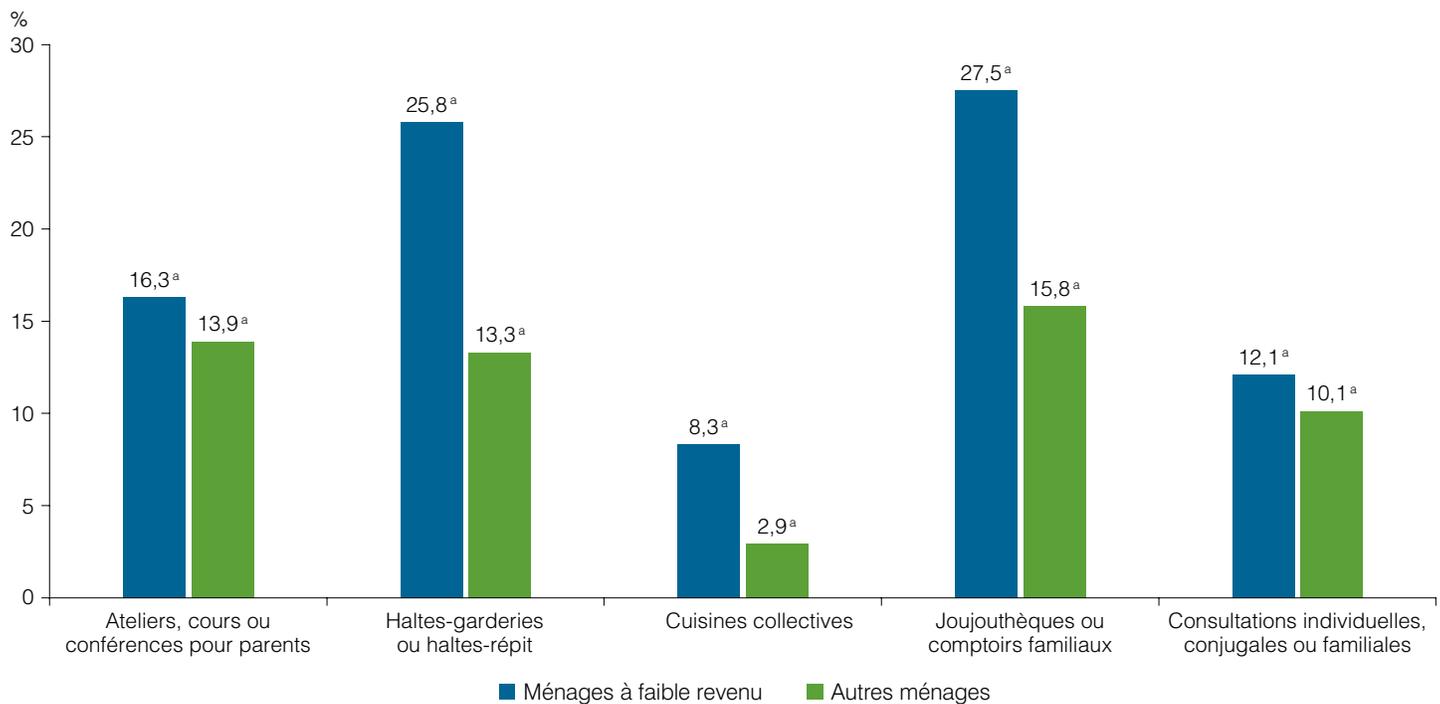
#### Faible revenu ou non

Tous les types de services venant soutenir la parentalité montrent une association significative avec la mesure de faible revenu (MFR). Ainsi, ces services sont plus souvent utilisés, en proportion, par les parents vivant dans un ménage à faible revenu (figure 2) :

- les ateliers, cours ou conférences pour parents (16 % c. 14 % pour les parents des autres ménages);
- les haltes-garderies ou haltes-répît (26 % c. 13 %);
- les cuisines collectives (8 % c. 2,9 %);
- les joujouthèques ou comptoirs familiaux (27 % c. 16 %);
- les consultations individuelles, conjugales ou familiales (12 % c. 10 %).

Figure 2

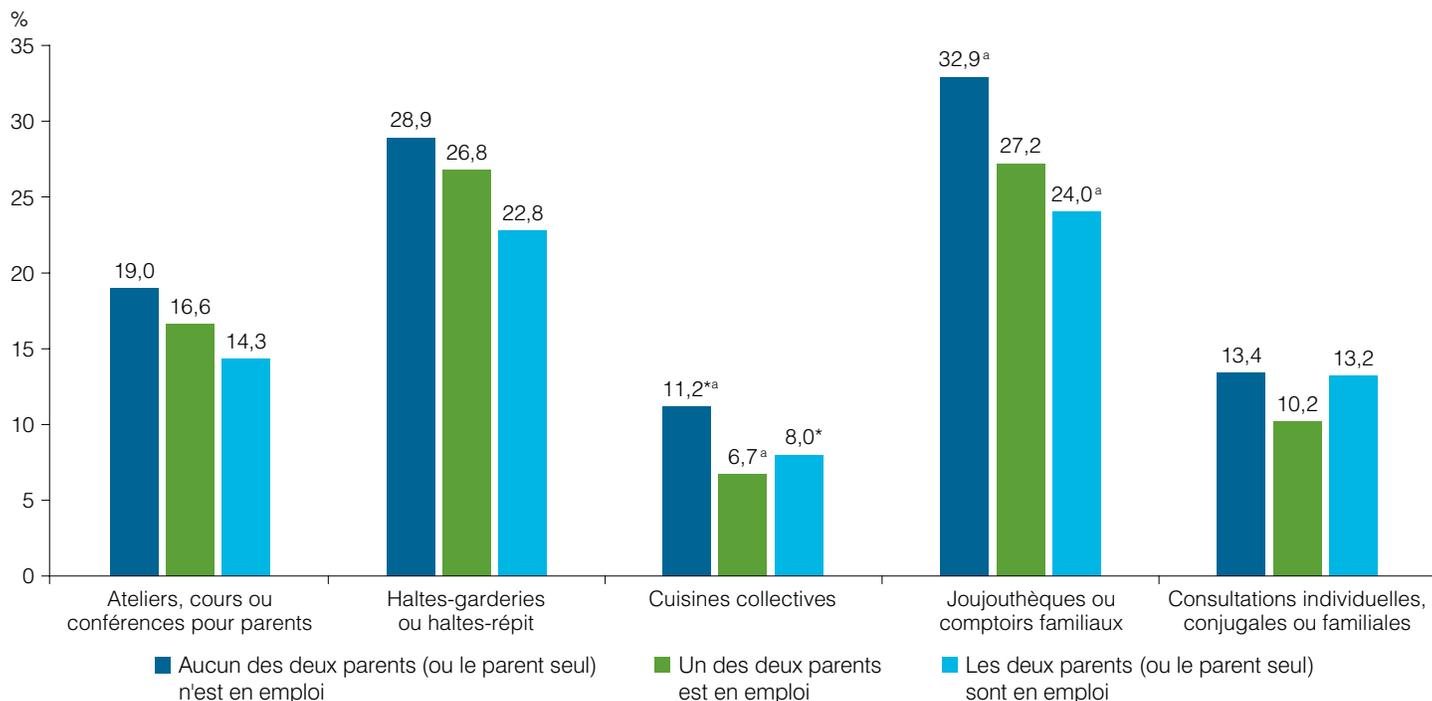
**Proportion de parents d'enfants de 0 à 5 ans ayant utilisé différents services de soutien à la parentalité selon la mesure de faible revenu, Québec, 2015**



a : Pour un type de services donné, le même exposant exprime une différence significative entre les ménages à faible revenu et les autres ménages au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

Figure 3

**Proportion de parents ayant utilisé différents services de soutien à la parentalité selon la situation d'emploi des parents, parents d'enfants de 0 à 5 ans vivant dans un ménage à faible revenu, Québec, 2015**


a : Pour un type de service donné, le même exposant exprime une différence significative entre les catégories de la situation d'emploi des parents au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

**Faible revenu et emploi des parents**

Dans le groupe des parents vivant dans un ménage à faible revenu, le portrait de l'utilisation des services de soutien à la parentalité ne présente pas beaucoup de différences statistiquement significatives selon la situation d'emploi.

On observe, entre autres, une plus forte proportion de parents vivant dans des familles où aucun d'entre eux n'a un emploi recourant aux joujouthèques ou comptoirs familiaux (33 %) que dans les familles où les deux parents (ou le parent seul) sont en emploi (24 %) (figure 3).

**Le nombre de types de services de soutien à la parentalité utilisés**
**Faible revenu ou non**

Le nombre de types de services utilisés est-il lié à la MFR? On remarque à cet égard que les parents vivant dans un ménage sous le seuil de faible revenu (tableau 2) :

- utilisent dans une plus forte proportion deux types ou plus de services de soutien à la parentalité que les parents des autres ménages (24 % c. 12 %);
- sont moins nombreux, en proportion, à ne recourir à aucun type de services (47 % c. 60 %).

Tableau 2

**Nombre de types de services de soutien à la parentalité auxquels les parents ont eu recours dans les 12 derniers mois selon la mesure de faible revenu et selon la situation d'emploi des parents vivant dans un ménage à faible revenu, parents d'enfants de 0 à 5 ans, Québec, 2015**

	Nombre de types de services		
	Aucun type	Un type	Deux types ou plus
<b>Total</b>	<b>56,5</b>	<b>28,5</b>	<b>15,0</b>
<b>Mesure de faible revenu</b>			
Ménages à faible revenu	47,0 <sup>a</sup>	29,3	23,7 <sup>a</sup>
Autres ménages	59,8 <sup>a</sup>	28,1	12,1 <sup>a</sup>
<b>Parmi les ménages à faible revenu</b>			
Aucun des deux parents (ou le parent seul) n'est en emploi	43,1 <sup>a</sup>	27,4	29,4 <sup>a</sup>
Un des deux parents est en emploi	46,2	30,0	23,7
Les deux parents (ou le parent seul) sont en emploi	50,4 <sup>a</sup>	29,8	19,8 <sup>a</sup>

a : Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

### Faible revenu et emploi des parents

On constate que lorsque les deux parents (ou le parent seul) d'un ménage à faible revenu sont en emploi (tableau 2) :

- ils sont moins enclins à recourir à deux types de services de soutien à la parentalité ou plus (20 %) que si aucun des deux (ou le parent seul) n'est en emploi (29 %);
- ils sont proportionnellement plus nombreux à n'utiliser aucun type de services (50 %) que si aucun des deux (ou le parent seul) n'est en emploi (43 %).

### Les activités liées au développement de l'enfant

#### Le type d'activités

##### Faible revenu ou non

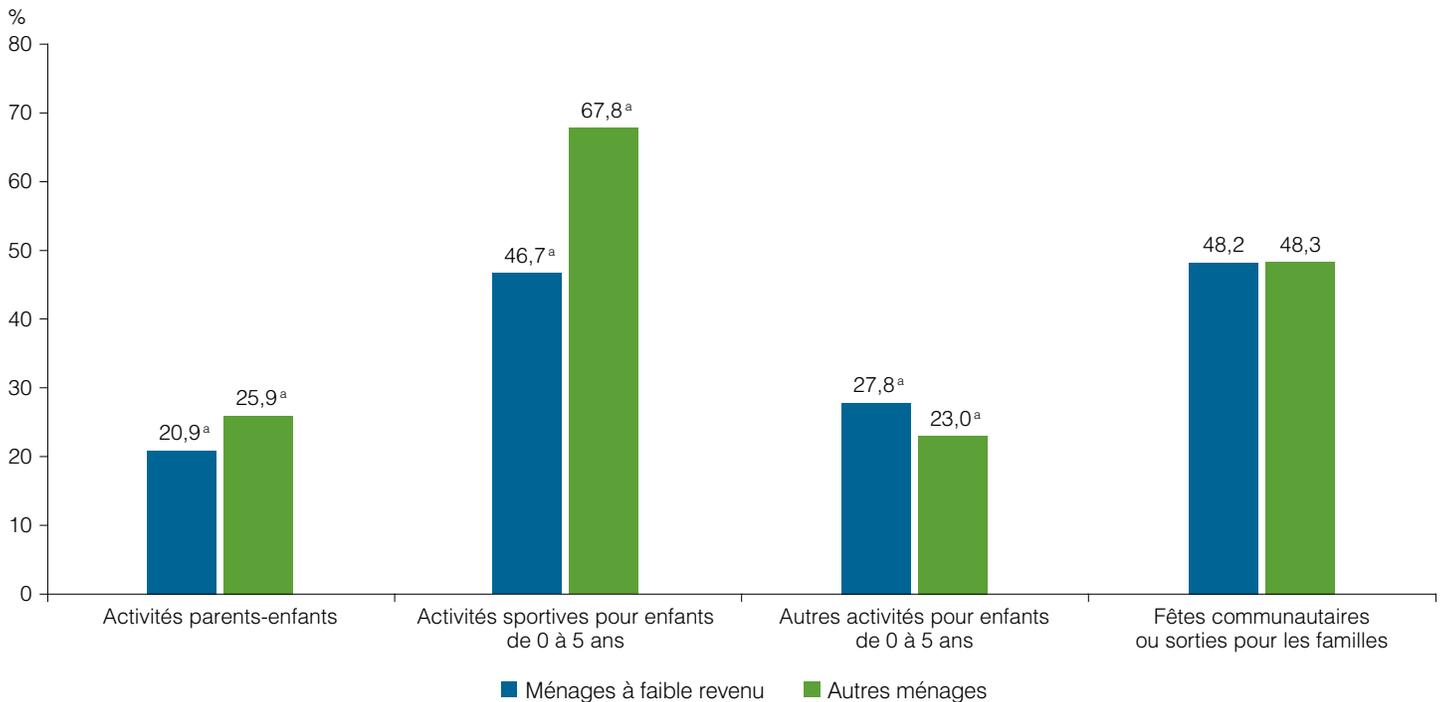
Du côté des activités liées au développement de l'enfant, on remarque aussi un lien entre l'utilisation et la MFR. Pour deux types d'activités, les parents vivant dans un ménage à faible revenu participent en moins grande proportion que ceux des autres ménages (figure 4) :

- activités parents-enfants (21 % c. 26 %);
- activités sportives pour enfants de 0 à 5 ans (47 % c. 68 %).

Pour les « autres activités pour enfants », on note l'inverse, soit une proportion significativement plus grande de parents de ménage à faible revenu (28 % c. 23 %).

Figure 4

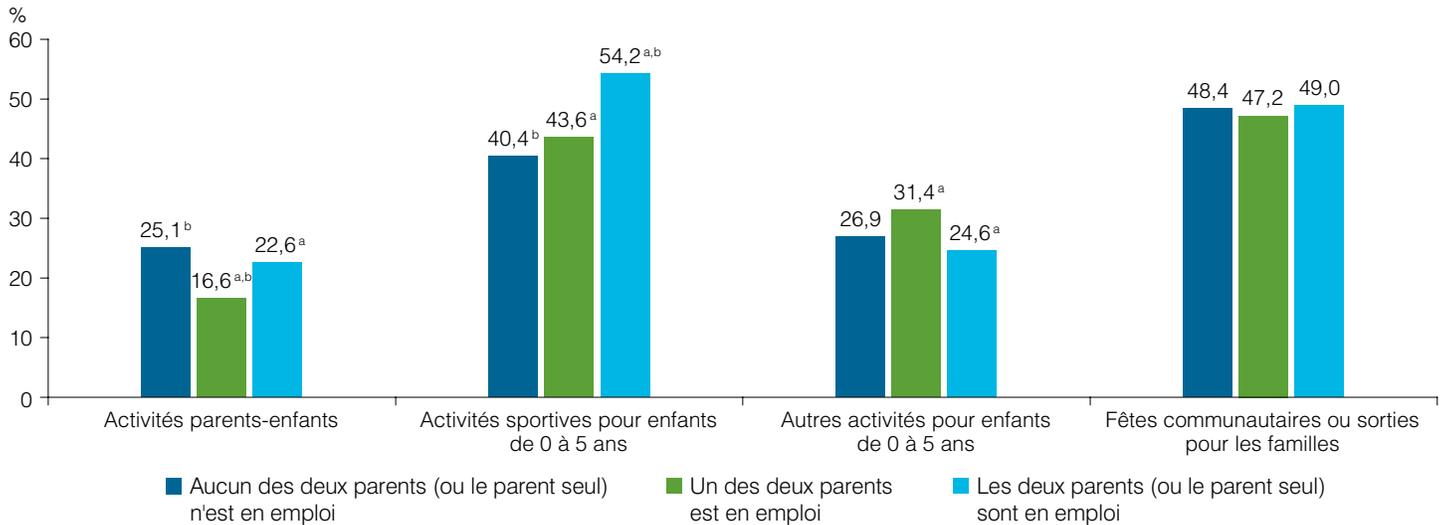
**Proportion de parents d'enfants de 0 à 5 ans ayant participé à différentes activités liées au développement de l'enfant selon la mesure de faible revenu, Québec, 2015**



a : Pour un type d'activités donné, le même exposant exprime une différence significative entre les ménages à faible revenu et les autres ménages au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

Figure 5

**Proportion de parents ayant participé à différentes activités liées au développement de l'enfant selon la situation d'emploi des parents, parents d'enfants de 0 à 5 ans vivant dans un ménage à faible revenu, Québec, 2015**


a, b : Pour un type d'activité donné, le même exposant exprime une différence significative entre les catégories de la situation d'emploi des parents au seuil de 0,05.  
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

**Faible revenu et emploi des parents**

Lorsqu'on tient compte de la situation d'emploi des parents vivant dans un ménage à faible revenu, on remarque quelques différences significatives quant à la participation aux activités liées au développement de l'enfant (figure 5).

- Activités parents-enfants :
  - > Plus grande participation, en proportion, lorsqu'aucun des deux parents (ou le parent seul) (25 %) n'est en emploi ou que les deux parents (ou le parent seul) sont en emploi (23 %) que si un seul des deux parents est en emploi (17 %).
- Activités sportives pour enfants de 0 à 5 ans :
  - > Plus grande utilisation lorsque les deux parents (ou le parent seul) sont en emploi (54 %), comparativement à la situation où un seul (44 %) ou aucun parent (40 %) n'est en emploi.
- Autres activités pour enfants de 0 à 5 ans :
  - > Plus grande participation lorsqu'un des deux parents est en emploi (31 %) que si les deux parents (ou le parent seul) sont en emploi (25 %).

**Le nombre de types d'activités liées au développement de l'enfant utilisés**
**Faible revenu ou non**

Il apparaît que les parents vivant dans un ménage à faible revenu recourent en moins grande proportion à deux types ou plus d'activités liées au développement de l'enfant (44 %) que ceux des autres ménages (53 %) (tableau 3). Également, ils sont en plus forte proportion à ne participer à aucun type d'activités (25 % c. 17 %).

**Faible revenu et emploi des parents**

L'enquête ne permet pas de déceler de différences significatives pour le nombre de types d'activités liées au développement de l'enfant en fonction de la situation d'emploi des parents vivant dans un ménage à faible revenu (tableau 3).

Tableau 3

**Nombre de types d'activités liées au développement de l'enfant auxquelles les parents ont participé dans les 12 derniers mois selon la mesure de faible revenu et selon la situation d'emploi des parents vivant dans un ménage à faible revenu, parents d'enfants de 0 à 5 ans, Québec, 2015**

	Nombre de types d'activités		
	Aucun type	Un type	Deux types ou plus
<b>Total</b>	<b>19,1</b>	<b>30,5</b>	<b>50,4</b>
<b>Mesure de faible revenu</b>			
Ménages à faible revenu	25,4 <sup>a</sup>	30,7	43,8 <sup>a</sup>
Autres ménages	17,0 <sup>a</sup>	30,3	52,7 <sup>a</sup>
<b>Parmi les ménages à faible revenu :</b>			
Aucun des deux parents (ou le parent seul) n'est en emploi	28,1	28,1	43,8
Un des deux parents est en emploi	27,2	30,5	42,4
Les deux parents (ou le parent seul) sont en emploi	21,9	32,7	45,4

a : Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

## Besoin d'information sur les services d'aide aux familles

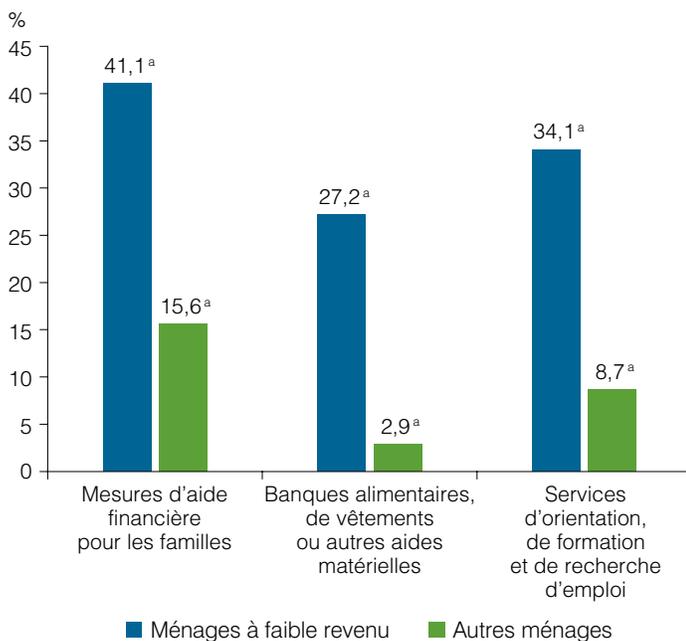
### Faible revenu ou non

L'examen des proportions de parents ayant eu besoin d'information sur trois types de services d'aide aux familles montre des différences selon que le ménage est sous le seuil de faible revenu ou non. Dans tous les cas, on constate qu'un plus grand nombre de parents vivant sous ce seuil, en proportion, ont eu besoin d'information sur ces services que les parents des autres ménages (figure 6) :

- mesures d'aide financière pour les familles (41 % c. 16 %);
- banques alimentaires, banques de vêtements ou autres aides matérielles (27 % c. 2,9 %);
- services d'orientation, de formation et de recherche d'emploi (34 % c. 9 %).

Figure 6

### Proportion de parents d'enfants de 0 à 5 ans ayant eu besoin d'information sur différents services d'aide aux familles selon la mesure de faible revenu, Québec, 2015



a : Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les ménages à faible revenu et les autres ménages au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

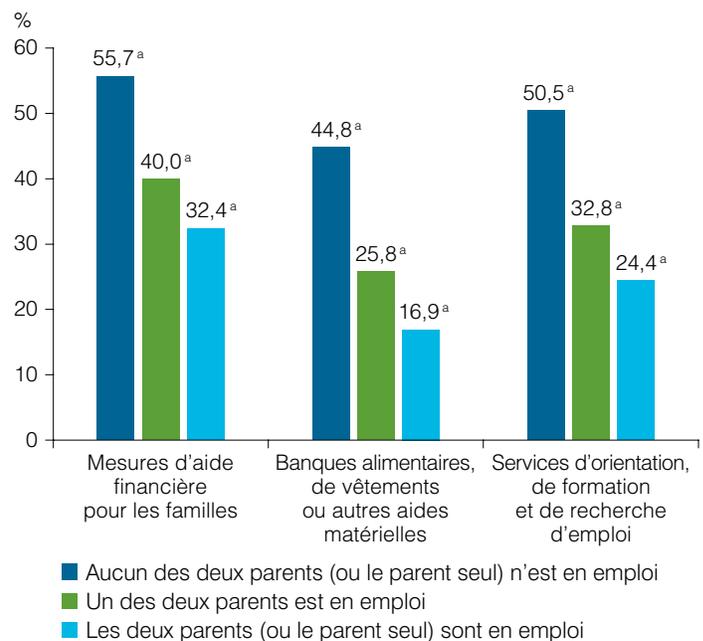
### Faible revenu et emploi des parents

Le besoin en information sur ces types de services diffère selon la situation d'emploi des parents se trouvant dans un ménage à faible revenu. Pour les trois types de services examinés, la proportion de parents ayant eu besoin d'information est notamment plus élevée lorsqu'aucun d'eux n'est en emploi, comparativement à la situation où un seul ou les deux sont en emploi (figure 7) :

- mesures d'aide financière pour les familles (56 % c. 40 % (un parent en emploi) et c. 32 % (deux parents en emploi));
- banques alimentaires, banques de vêtements ou autres aides matérielles (45 % c. 26 % (un parent en emploi) et c. 17 % (deux parents en emploi));
- services d'orientation, de formation et de recherche d'emploi (51 % c. 33 % (un parent en emploi) et c. 24 % (deux parents en emploi)).

Figure 7

### Proportion de parents ayant eu besoin d'information sur différents services d'aide aux familles selon la situation d'emploi des parents, parents d'enfants de 0 à 5 ans vivant dans un ménage à faible revenu, Québec, 2015



a : Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les catégories de la situation d'emploi des parents au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

## Obstacles limitant ou empêchant l'utilisation des services offerts aux familles

Puisque les obstacles limitant ou restreignant l'utilisation des services offerts aux familles sont de natures différentes, ils ont été divisés en deux grandes catégories, soit ceux qui sont liés aux services et ceux qui sont d'ordre personnel ou familial. Le type et le nombre d'obstacles sont examinés en fonction de la MFR et, pour les ménages sous le seuil de faible revenu, selon la situation d'emploi des parents.

### Les obstacles liés aux services

#### Le type d'obstacles

##### Faible revenu ou non

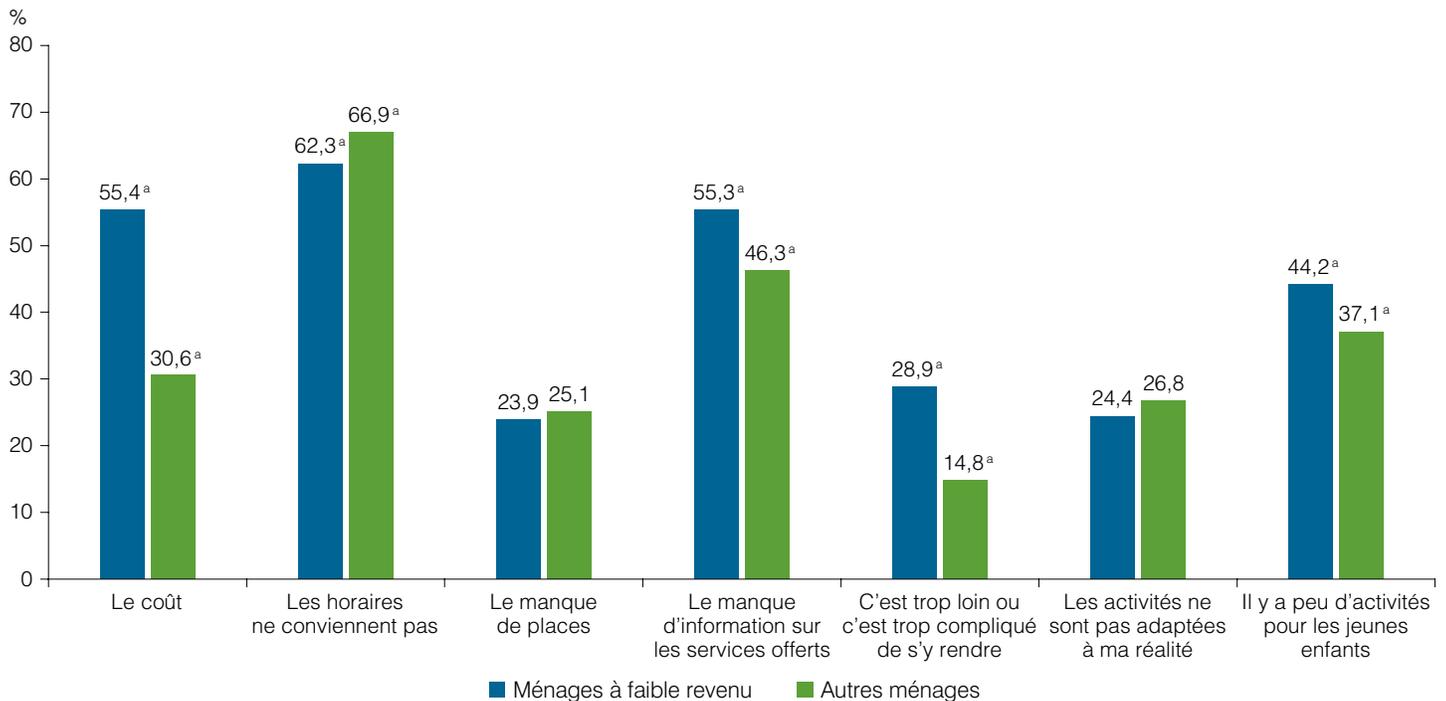
Pour cinq des sept obstacles liés aux services, on observe un écart significatif selon la MFR. Ainsi, les parents vivant dans un ménage à faible revenu invoquent en plus grande proportion, comme obstacles à l'utilisation des services offerts aux familles (figure 8) :

- le coût (55 % c. 31 % pour les parents des autres ménages) ;
- le manque d'information sur les services offerts (55 % c. 46 %) ;
- le fait que ça soit trop loin ou trop compliqué de s'y rendre (29 % c. 15 %) ;
- le fait qu'il y ait peu d'activités pour les jeunes enfants (44 % c. 37 %).

Ces mêmes parents mentionnent aussi, dans une moindre proportion que les autres parents cette-fois-ci, que les horaires ne conviennent pas (62 % c. 67 %).

Figure 8

**Proportion de parents d'enfants de 0 à 5 ans ayant mentionné différents obstacles liés aux services qui limitent ou empêchent l'utilisation des services offerts aux familles selon la mesure de faible revenu, Québec, 2015**



a : Pour un type d'obstacles donné, le même exposant exprime une différence significative entre les ménages à faible revenu et les autres ménages au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

### Faible revenu et emploi des parents

Chez les ménages à faible revenu, on décèle une association significative entre la situation d'emploi des parents et le type d'obstacles liés aux services uniquement dans trois cas (figure 9).

- Le coût

- > Cet obstacle est mentionné en plus grande proportion lorsqu'aucun parent n'est en emploi (66 %) que si un ou deux parents (ou le parent seul) sont en emploi (53 % et 50 %, respectivement).

- Les horaires ne conviennent pas

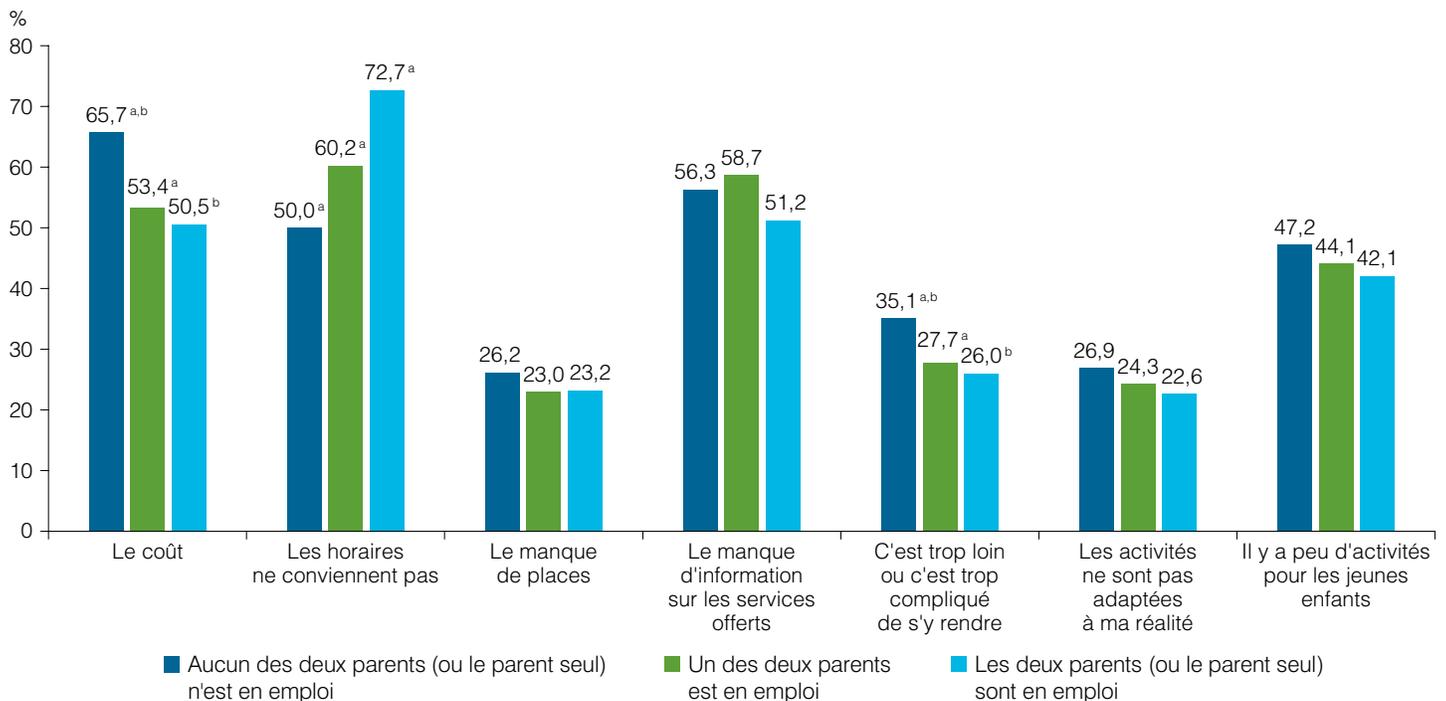
- > Plus le nombre de parents en emploi dans la famille s'accroît, et plus on est enclin à invoquer cet obstacle (aucun : 50 % ; un parent : 60 % ; deux parents (ou le parent seul) : 73 %).

- Le fait que c'est trop loin ou trop compliqué de s'y rendre

- > Une proportion plus élevée de parents ont rapporté cet obstacle dans le cas où aucun des deux n'est en emploi (35 %), comparativement à la situation où un parent (28 %) ou deux parents (ou le parent seul) (26 %) sont en emploi.

Figure 9

**Proportion de parents ayant mentionné différents obstacles liés aux services qui limitent ou empêchent l'utilisation des services offerts aux familles selon la situation d'emploi des parents, parents d'enfants de 0 à 5 ans vivant dans un ménage à faible revenu, Québec, 2015**



a, b : Pour un type d'obstacles donné, le même exposant exprime une différence significative entre les catégories de la situation d'emploi des parents au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

## Le nombre d'obstacles liés aux services

### Faible revenu ou non

Les données relatives au nombre d'obstacles liés aux services énoncés par les parents révèlent une différence significative selon la MFR (tableau 4). On voit ainsi que les parents vivant dans un ménage à faible revenu sont :

- plus nombreux, en proportion, à mentionner quatre obstacles ou plus (34 %) que les autres parents (25 %) ;
- en moindre proportion à n'indiquer aucun obstacle ou un seul (19 % c. 28 %).

### Faible revenu et emploi des parents

Aucune différence significative n'est détectée lorsqu'on croise le nombre d'obstacles liés aux services avec la situation d'emploi des parents dans les ménages à faible revenu (tableau 4).

Tableau 4

### Nombre d'obstacles liés aux services qui limitent ou empêchent l'utilisation des services offerts aux familles selon la mesure de faible revenu et selon la situation d'emploi des parents vivant dans un ménage à faible revenu, parents d'enfants de 0 à 5 ans, Québec, 2015

	Nombre d'obstacles		
	Aucun ou un	Deux ou trois	Quatre ou plus
	%		
<b>Total</b>	<b>26,3</b>	<b>46,7</b>	<b>27,0</b>
<b>Mesure de faible revenu</b>			
Ménages à faible revenu	19,1 <sup>a</sup>	47,2	33,8 <sup>a</sup>
Autres ménages	28,3 <sup>a</sup>	46,8	24,9 <sup>a</sup>
<b>Parmi les ménages à faible revenu :</b>			
Aucun des deux parents (ou le parent seul) n'est en emploi	17,7	45,0	37,3
Un parent des deux parents est en emploi	19,1	48,5	32,4
Les deux parents (ou le parent seul) sont en emploi	19,9	47,3	32,8

a: Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

## Les obstacles d'ordre personnel ou familial

### Le type d'obstacles

#### Faible revenu ou non

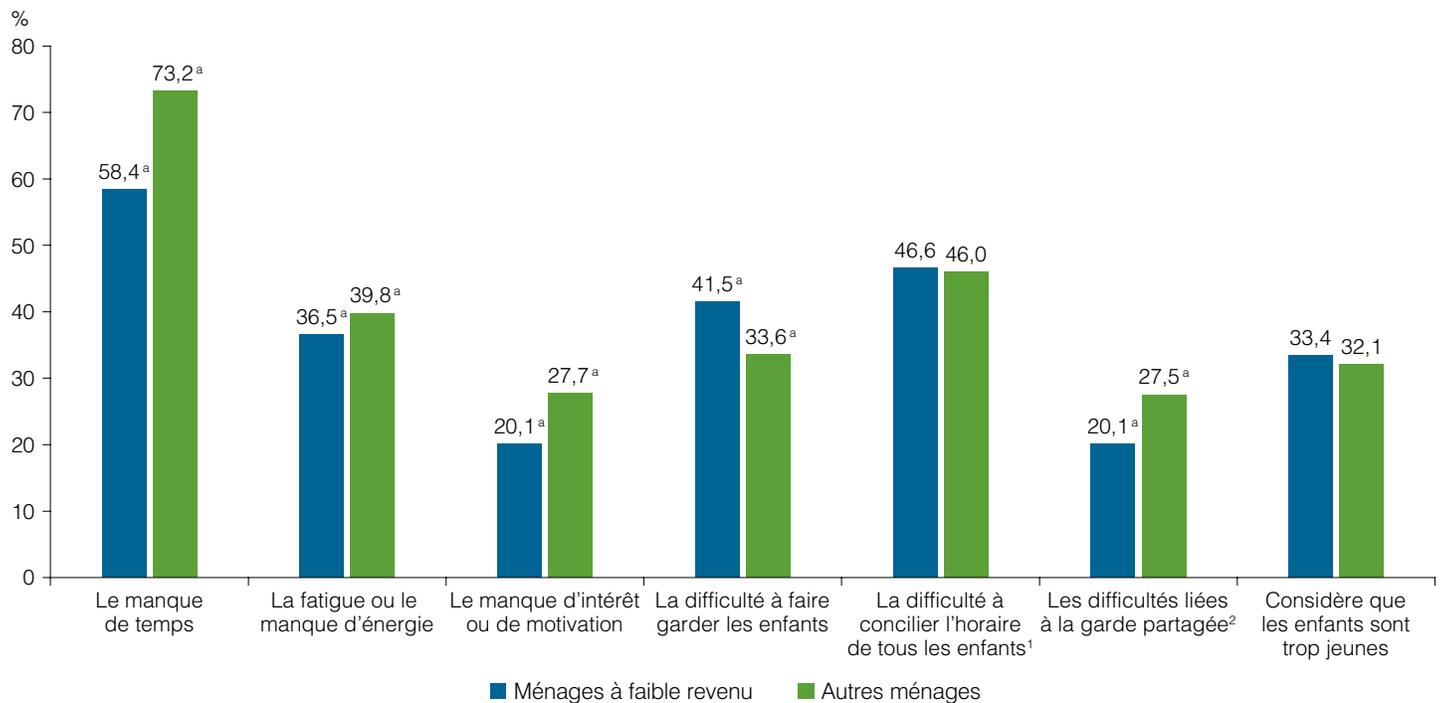
Sur le plan des obstacles d'ordre personnel ou familial, cinq des sept considérés dans l'enquête présentent des proportions significativement différentes selon que le ménage est à faible revenu ou non. Les parents vivant dans un ménage à faible revenu sont proportionnellement moins nombreux que les autres à rapporter les obstacles suivants (figure 10) :

- le manque de temps (58 % c. 73 %);
- la fatigue ou le manque d'énergie (37 % c. 40 %);
- le manque d'intérêt ou de motivation (20 % c. 28 %);
- les difficultés liées à la garde partagée (parents vivant en famille recomposée ou monoparentale) (20 % c. 28 %).

En contrepartie, ils indiquent en plus grande proportion qu'ils ont de la difficulté à faire garder les enfants (42 % c. 34 %).

Figure 10

**Proportion de parents d'enfants de 0 à 5 ans ayant mentionné différents obstacles d'ordre personnel ou familial qui limitent ou empêchent l'utilisation des services offerts aux familles selon la mesure de faible revenu, Québec, 2015**



a : Pour un type d'obstacles donné, le même exposant exprime une différence significative entre les ménages à faible revenu et les autres ménages au seuil de 0,05.

1. Exclut les parents qui n'ont qu'un seul enfant.

2. Exclut les parents vivant dans une famille intacte.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

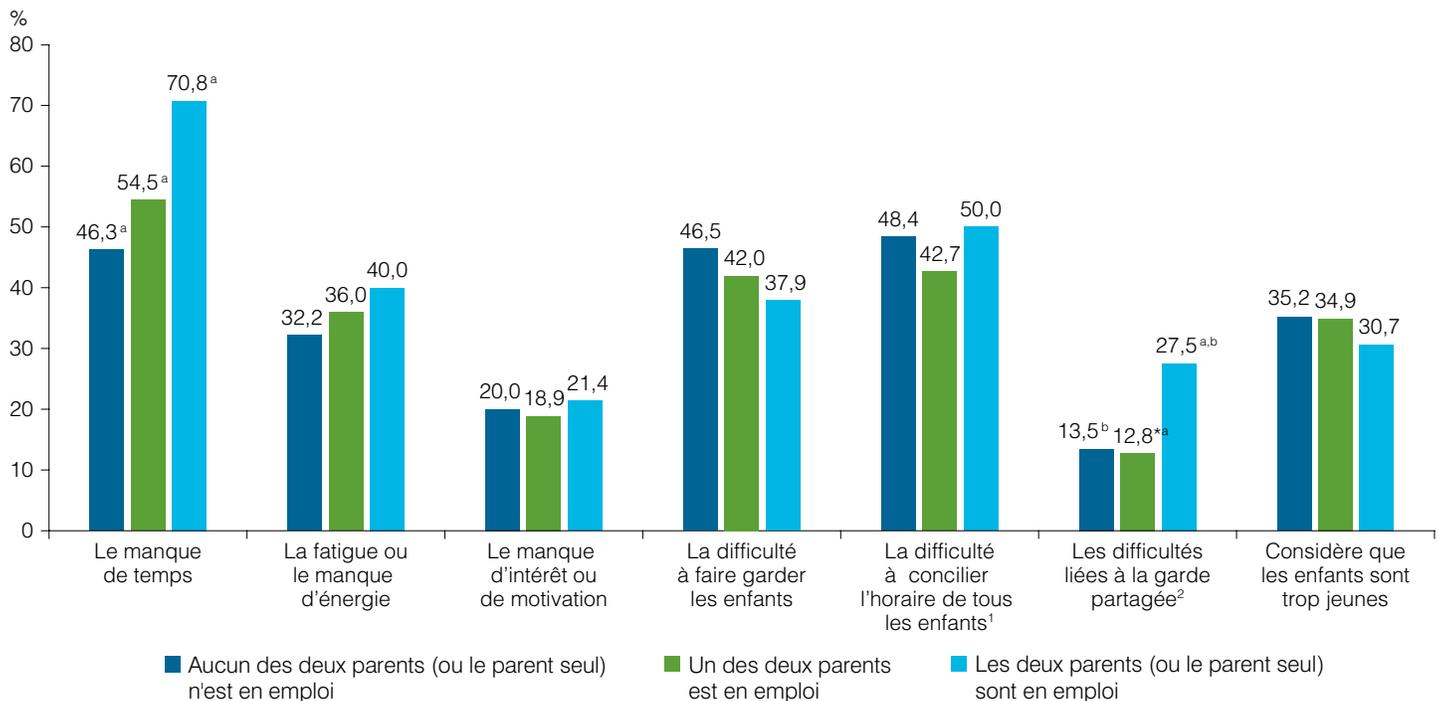
### Faible revenu et emploi des parents

La situation d'emploi des parents vivant dans un ménage à faible revenu n'est liée qu'à deux obstacles d'ordre personnel ou familial. Ainsi, lorsque les deux parents de la famille (ou le parent seul) sont en emploi, une plus forte proportion d'entre eux mentionnent (figure 11) :

- le manque de temps (71 % c. 55 % lorsqu'un des deux parents est en emploi et 46 % lorsqu'aucun parent n'est en emploi) ;
- les difficultés liées à la garde partagée (parents vivant en famille recomposée ou monoparentale) (27 % c. 13 % lorsqu'un des deux parents est en emploi et 14 % lorsqu'aucun parent n'est en emploi).

Figure 11

**Proportion de parents ayant mentionné différents obstacles d'ordre personnel ou familial qui limitent ou empêchent l'utilisation des services offerts aux familles selon la situation d'emploi des parents, parents d'enfants de 0 à 5 ans vivant dans un ménage à faible revenu, Québec, 2015**



a, b : Pour un type d'obstacles donné, le même exposant exprime une différence significative entre les catégories de la situation d'emploi des parents au seuil de 0,05.

1. Exclut les parents qui n'ont qu'un seul enfant.

2. Exclut les parents vivant dans une famille intacte.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

## Le nombre d'obstacles d'ordre personnel ou familial

### Faible revenu ou non

Lorsqu'on comptabilise le nombre d'obstacles d'ordre personnel ou familial qui ont été rapportés par les parents, on constate que ces derniers sont plus susceptibles de déclarer aucun ou un seul obstacle si leur ménage est à faible revenu (34 % c. 30 %) (tableau 5). Par ailleurs, ils sont moins nombreux, en proportion, à en mentionner deux ou trois (43 % c. 46 %).

### Faible revenu et emploi des parents

Lorsque la situation d'emploi des parents dans les ménages à faible revenu est considérée, on note des différences significatives quant au nombre d'obstacles invoqués (tableau 5).

- Dans les familles où aucun parent n'est en emploi ou un des deux parents est en emploi, on rapporte plus souvent, en proportion, ne rencontrer aucun ou qu'un seul obstacle que si les deux parents (ou le parent seul) sont en emploi (39 % et 37 % c. 28 %).
- Dans celles où les deux parents (ou le parent seul) sont en emploi, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à mentionner quatre obstacles ou plus que dans les familles où un des deux parents est en emploi (27 % c. 21 %).

Tableau 5

### Nombre d'obstacles d'ordre personnel ou familial qui limitent ou empêchent l'utilisation des services offerts aux familles selon la mesure de faible revenu et selon la situation d'emploi des parents vivant dans un ménage à faible revenu, parents d'enfants de 0 à 5 ans, Québec, 2015

	Nombre d'obstacles		
	Aucun ou un	Deux ou trois	Quatre ou plus
	%		
<b>Total</b>	<b>31,0</b>	<b>45,1</b>	<b>23,9</b>
<b>Mesure de faible revenu</b>			
Ménages à faible revenu	33,8 <sup>a</sup>	42,9 <sup>a</sup>	23,2
Autres ménages	29,5 <sup>a</sup>	46,2 <sup>a</sup>	24,3
<b>Parmi les ménages à faible revenu :</b>			
Aucun des deux parents (ou le parent seul) n'est en emploi	39,2 <sup>a</sup>	39,6	21,3
Un des deux parents est en emploi	36,5 <sup>b</sup>	42,8	20,7 <sup>a</sup>
Les deux parents (ou le parent seul) sont en emploi	27,5 <sup>a,b</sup>	45,3	27,2 <sup>a</sup>

a,b : Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*.

## Ménages à faible revenu : que retenir de ces chiffres ?

Nos résultats ont révélé que les familles sous le seuil de faible revenu dont les deux parents (ou le parent seul) travaillent vivent des problèmes de conciliation travail-famille, tels que le manque de temps ou des horaires qui ne conviennent pas. Comme obstacles à l'utilisation des services, ces parents ont notamment invoqué dans une plus grande proportion que les horaires ne convenaient pas (73 % c. 60 % si un seul travaille et c. 50 % si aucun ne travaille) ou que le temps leur manquait (71 % c. 55 % si un seul est en emploi et c. 46 % si aucun n'est en emploi). Toutefois, même si ces familles sont défavorisées, elles semblent plus en mesure de dégager des ressources financières pour utiliser certains types de services liés au développement de l'enfant que celles où aucun parent n'est en emploi. Par exemple, les parents de ces familles sont proportionnellement plus nombreux à participer aux activités sportives (54 % c. 40 %).

Dans les familles sous le seuil de faible revenu où aucun parent n'est en emploi, les parents utilisent dans une plus grande proportion certains types de services de soutien à la parentalité. On a ainsi relevé que près du tiers (33 %) de ceux vivant une telle situation avaient recours à des joujouthèques ou à des comptoirs familiaux, comparativement à environ 24 % de ceux vivant dans une famille où les deux parents (ou le parent seul) sont en emploi. Ces parents sont aussi plus nombreux, en proportion, à avoir exprimé

un besoin d'information sur les services d'aide aux familles, tels que les mesures d'aide financière, les banques alimentaires, les banques de vêtements ou autres aides matérielles ainsi que les services d'orientation, de formation et de recherche d'emploi que ceux de famille où au moins un parent est en emploi. Enfin, ils mentionnent, dans une plus grande proportion, des obstacles à l'utilisation des services, comme le coût (66 %) ou le fait que c'est trop loin ou trop compliqué de s'y rendre (35 %) que les deux parents (ou le parent seul) qui sont en emploi (respectivement 50 % et 26 %). Les résultats démontrent que ces parents n'ont pas les mêmes besoins ni les mêmes barrières que ceux qui sont sur le marché du travail.

Si nos résultats ont montré dans un premier temps qu'il existe une différence de comportement entre les parents de ménage à faible revenu et les autres, ils ont également révélé des variations à l'intérieur du groupe de parents vivant dans un ménage à faible revenu. Cela suggère de ne pas considérer ces derniers comme un groupe homogène et, ainsi, d'ajuster l'offre de services et d'activités en fonction de leur réalité. Davantage d'analyses, intégrant des variables de contexte familial comme le soutien social, seraient nécessaires pour mieux comprendre la situation de ces parents.

## Annexe 1 : Indicateurs et variables

### Mesure de faible revenu

C'est la mesure de faible revenu avant impôt qui est retenue ici. Celle-ci scinde les ménages selon qu'ils sont ou non à faible revenu. Les catégories de cette mesure sont définies à partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, de Statistique Canada<sup>3</sup>. Les ajustements du revenu avec cette mesure tiennent compte du fait que les ménages plus grands ont davantage de besoins de base, et que l'ajout d'une personne dans un grand ménage est moins coûteux que dans un petit ménage, des économies d'échelle pouvant être faites. Par exemple, pour un ménage de deux parents et de deux enfants, le seuil de faible revenu avant impôt en 2014 était de 44 632\$, comparativement à 22 316\$<sup>4</sup> pour un ménage monoparental avec un seul enfant.

### Situation d'emploi des parents

On retient ici les parents qui ont un emploi, que ce soit comme occupation principale ou non. Tous les types d'emplois sont retenus, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel, salariés ou autonomes.

### Types de services ou d'activités utilisés

Les parents ont été questionnés sur leur utilisation de neuf types de services ou d'activités au cours des 12 mois précédant l'enquête. Précisons qu'aucune donnée sur la fréquence d'utilisation n'a été recueillie; il s'agissait uniquement de savoir si, oui ou non, le parent avait utilisé tel service ou telle activité. Les types de services et d'activités ont été divisés en deux grandes catégories, la première comprenant les services de soutien à la parentalité :

- ateliers, cours ou conférences pour parents;
- haltes-garderies ou haltes-répét;
- cuisines collectives;
- joujouthèques ou comptoirs familiaux;
- consultations individuelles, conjugales ou familiales.

L'autre catégorie regroupe les activités en lien avec le développement de l'enfant :

- activités parents-enfants (par exemple, l'heure du conte, du yoga, des ateliers de massage ou d'éveil parent-enfant, etc.);
- activités sportives pour enfants de 0 à 5 ans (par exemple, cours de natation, de danse, de gymnastique, de soccer, de hockey, etc.);
- autres activités pour enfants de 0 à 5 ans (par exemple, ateliers de préparation à l'école, de socialisation, de créativité, etc.);
- fêtes communautaires ou sorties organisées pour les familles.

### Besoins d'information sur les services d'aide aux familles

Il a été demandé aux parents s'ils avaient eu, au cours des 12 mois précédant l'enquête, besoin d'information sur différentes mesures d'aide mises en place pour les familles, soit les :

- mesures d'aide financière pour les familles (par exemple, l'allocation-logement, les crédits d'impôt);
- banques alimentaires, banques de vêtements ou autres aides matérielles;
- services d'orientation, de formation et de recherche d'emploi.

### Obstacles limitant ou empêchant l'utilisation des services offerts aux familles

Les parents ont été interrogés pour savoir si, oui ou non, ils avaient rencontré, au cours des 12 derniers mois, certains obstacles limitant leur utilisation des services offerts aux familles, qu'ils en aient bénéficié ou non. Nous les avons scindés en deux catégories :

Obstacles liés aux services :

- le coût;
- les horaires ne conviennent pas;
- le manque de places;
- le manque d'information sur les services offerts;
- c'est trop loin ou trop compliqué de s'y rendre;
- les activités ne sont pas adaptées à la réalité du parent;
- il y a peu d'activités pour les jeunes enfants.

Obstacles d'ordre personnel ou familial :

- le manque de temps;
- la fatigue ou le manque d'énergie;
- le manque d'intérêt ou de motivation;
- la difficulté à faire garder ses enfants;
- la difficulté à concilier l'horaire de tous ses enfants (uniquement pour les parents ayant plusieurs enfants);
- les difficultés liées à la garde partagée (uniquement pour les parents vivant dans une famille recomposée ou monoparentale);
- considère que les enfants sont trop jeunes.

3. Pour plus d'information sur la MFR, consultez le site de Statistique Canada suivant : [www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2015002/lim-mfr-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2015002/lim-mfr-fra.htm).

4. Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (ECR), tableau compilé par l'Institut de la statistique du Québec, 27 avril 2017, [En ligne], [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/faible-revenu/seuilsmfr\\_qcavi\\_.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/faible-revenu/seuilsmfr_qcavi_.htm) (Consulté le 25 mai 2017).

## À propos de l'enquête

L'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans (EQEPE) a été réalisée en 2015 par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), à la demande de l'organisme Avenir d'enfants. C'est la première enquête populationnelle à portée régionale sur le sujet et ayant, en plus, recueilli des données représentatives à la fois pour les mères et pour les pères. L'objectif général de l'EQEPE est d'établir un état de situation à propos de certains aspects de la vie des parents ayant des enfants de 0 à 5 ans, par exemple leur sentiment d'efficacité parentale, leur sentiment de satisfaction parentale, le soutien social dont ils bénéficient, leur utilisation des services offerts aux familles, etc.

La population visée par l'enquête est constituée des parents ayant au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans vivant avec eux au moins 40 % du temps. Aux fins de l'enquête, un « parent » peut être un parent biologique, un parent adoptif, un tuteur, un beau-parent ou un grand-parent. La collecte des données s'est déroulée du 16 janvier au 10 mai 2015 dans 16 régions administratives du Québec. Au total, 14 905 questionnaires ont été remplis sur le Web ou au téléphone, et le taux de réponse pondéré a atteint 65,8 %. Pour plus de détails sur les aspects méthodologiques de l'EQEPE, le lecteur est invité à consulter le chapitre 1 du rapport *Mieux connaître la parentalité au Québec*<sup>1</sup>.

1. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/environnement-familial/eqepe.html](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/environnement-familial/eqepe.html).

Ce bulletin est réalisé par la Direction des enquêtes longitudinales et sociales.

Ont collaboré à la réalisation : Valeriu Dumitru, vérification des chiffres  
Direction des enquêtes longitudinales et sociales  
Micheline Lampron (pigiste), révision linguistique  
Gabrielle Tardif, mise en page  
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Lucie Gingras, chargée de projet  
Direction des enquêtes longitudinales et sociales  
1200, avenue McGill College, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4J8  
Téléphone : 514 873-4749, poste 6138  
Télécopieur : 514 864-9919  
Courriel : [contactsante@stat.gouv.qc.ca](mailto:contactsante@stat.gouv.qc.ca)

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 2017  
ISSN 1913-4460 (version imprimée)  
ISSN 1913-4479 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 2007

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)